

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le programme d'accompagnement
à la Santé Orale via IA « ORALIEN® »
est soutenu par la technologie
de la 20ème Licorne Française, DentalMonitoring

Ethik-IA et l'UFSBD félicitent DentalMonitoring et saluent une nouvelle fois cette start-up pionnière en France sur la régulation éthique de l'Intelligence Artificielle (IA) en santé bucco-dentaire, devenue 20ème Licorne Française.

Retour sur une collaboration au profit de la santé bucco-dentaire des plus fragiles...

2017 : Naissance d'un programme original de suivi de la santé bucco-dentaire des résidents en établissements médico-sociaux alliant Prévention et Télésurveillance via IA.

Dans le cadre d'une collaboration entre l'UFSBD et DentalMonitoring, le dispositif ORALIEN® a été mis à disposition des EHPAD et des structures médico-sociales pour personnes en situation de handicap afin de former les équipes encadrantes et d'évaluer régulièrement les paramètres de la santé bucco-dentaire de chaque résident.

2018 : Un dispositif de télésurveillance validé dans ses implications éthiques par ETHIK-IA.

Afin de sécuriser encore davantage cette innovation majeure en IA, l'UFSBD et DentalMonitoring se sont saisis des enjeux de régulation éthique des algorithmes d'Intelligence Artificielle embarqués dans cette solution. A ces fins, la société Ethik-IA a été mandatée pour vérifier la conformité du dispositif avec la loi de bioéthique, et ce dès l'initiation des débats.

2019 : Sous l'égide de l'UFSBD, ORALIEN® est le premier dispositif médical à avoir mis en place un collège de Garantie Humaine.

Concrètement, ce collège de Garantie Humaine se réunit trois fois par an et assure une révision aléatoire ou sur remontée d'effets indésirables d'une trentaine de dossiers par un collège d'experts. Les experts - chirurgiens-dentistes, représentants des usagers et des patients - sont mis dans les conditions de l'Intelligence Artificielle et chaque dossier est revu par deux réviseurs. En cas de distorsion entre l'avis de l'IA et celui des réviseurs, des boucles de rétroaction sont mises en place au niveau de l'algorithme. Ce dispositif permet un contrôle qualité supplémentaire de l'algorithme et représente un gage majeur de confiance pour les utilisateurs ou usagers face à l'apport de l'IA.

La Garantie Humaine de l'IA en santé est un dispositif reconnu et de référence dans le cadre dispositif actuel, aussi bien au niveau national qu'international :

- Il est intégré dans l'article 17 de la loi de bioéthique (1) et dans l'exposé des motifs
- Il figure dans la grille d'auto-évaluation de la Haute Autorité de Santé des dispositifs médicaux intégrant de l'IA préalablement à leur admission au remboursement
- Il a été repris dans les recommandations de l'OMS pour une éthique et gouvernance de l'IA du 28 juin 2021

Enfin cette notion de Garantie Humaine sort du cadre de la santé avec le projet de règlement européen et le recours à un tel dispositif est recommandé pour tout système d'intelligence artificielle :

- La Garantie Humaine de l'IA est présente au sein du livre blanc de la Commission européenne de 2020 mais également à l'article 14 du projet de règlement européen sur l'IA de la Commission européenne publié le 21 avril 2021

Contacts Presse UFSBD

Dr Anne ABBE-DENIZOT - dr.anneabbedenizot@ufsbd.fr

Christine LECOINTE - christinelecointe@ufsbd.fr

Tél : 01 44 90 72 84

Contact Presse ETHIK-IA

Judith MEHL - mehljudith@gmail.com

Tél : 06 99 13 78 13

Contact Presse DentalMonitoring

Charlotte GARZINO - c.garzino@dental-monitoring.com

Tél : 06 87 57 12 60